



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 16
Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 23/03/2023
Date d'affichage : 03/04/2023

L'an **deux mil vingt trois, le trente mars**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents excusés : M. José VAREA NAVARRO, Mme Sandrine HUSSON,

Mme Véronique CAREL.

Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : M. José VAREA NAVARRO en faveur de Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Véronique CAREL en faveur de M. Didier LANGEARD.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

OBJET : Adoption du Compte Administratif 2022 : Budget principal COMMUNE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Considérant que Monsieur PARIS, Maire, s'est retiré,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Marie-Françoise LARROQUELLE, doyenne de l'assemblée délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Guy PARIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		499 233,33 €	21 378,60 €		21 378,60 €	499 233,33 €
Opérations de l'exercice	1 441 395,64 €	1 676 609,21 €	475 601,33 €	941 374,90 €	1 916 966,97 €	2 617 984,11 €
Totaux	1 441 395,64 €	2 175 842,54 €	496 979,93 €	941 374,90 €	1 938 375,57 €	3 117 217,44 €
Résultats de clôture		734 446,90 €		444 394,97 €		1 178 841,87 €
Restes à réaliser			558 905,25 €	135 147,86 €	558 905,25 €	135 147,86 €
TOTAUX CUMULES	1 441 395,64 €	2 175 842,54 €	1 055 885,18 €	1 076 522,76 €	2 497 280,82 €	3 252 365,30 €
Résultats définitifs		734 446,90 €		20 637,58 €		755 084,48 €

2. Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête (par 16 voix Pour) les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 03/04/2023

Pour extrait certifié conforme
La secrétaire de séance, Mme
Hélène RICHARD LECUYER.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

